

que de notre parti et la nécessité de la Révolution.

Le lendemain a eu la fin de la famille annoncée. Un concert a commencé la fête.

Le citoyen Guiat a pris sa place pour remercier le citoyen Gaudet d'avoir bien voulu répondre à l'appel du Parti pour venir à Paris.

Cela-ci monte sur l'estrade où prennent place, à côté de lui, les citoyens Pétrel et Froumajou. Aussitôt le silence rétabli, l'orateur du Parti ouvrier prend la parole.

Tout d'abord il tient à remercier les camarades lyonnais d'avoir fait le parti d'un ardent et sans cesse les munitions sont renouvelées. Cet ardent c'est le coopératif, mes pas pour se former bourgeois, mais au contraire sous la forme véritablement socialiste. Lyon montre ainsi tout le parti que l'on pouvait tirer de ces organisations.

Après cet exorde, Jules Gaudet fait un exposé du socialisme.

Après avoir montré les classes disparues dans l'industrie le jour où elles étaient remplies une fonction sociale — tels le noblesse et le clergé en 1789 — il indique comment à son tour la bourgeoisie capitaliste va subir cette loi de l'histoire.

La bourgeoisie ne remplira plus aucun rôle dans la société actuelle ; sa fonction se résume à s'abriter derrière son coffre-fort qu'elle emplit avec les autres et le sang du prolétariat. Son rôle historique est donc fini. Elle doit disparaître.

Ce sera bientôt, écrit Gaudet, si aux élections de 1898, anciens et nouveaux militaires savent faire leur devoir. Le parti socialiste a une poignée de représentants au Parlement, il en aura 150 après les prochaines élections.

Que sera alors la bourgeoisie ?

Elle essaiera de se servir des instruments de compression que le pouvoir met entre ses mains, mais tous ces instruments se retourneront contre elle.

Rappelant alors cette parole de Blanqui « qu'un pouvoir révolutionnaire qui, après vingt-quatre heures, n'aura pas su intéresser les masses à sa conservation, est un porc de faillie et de banqueroute », l'orateur dit que le parti socialiste sera si falli, ni sa banqueroute.

Vingt-quatre heures après avoir mis la main sur le gouvernement, il expropria la classe capitaliste.

En terminant, Gaudet salut le triomphe prochain et inévitable du socialisme qui, en étant bas la muraille qui nous sépare de la société future, assurera l'émancipation définitive du prolétariat.

M. Deschanel à Carmaux

(De notre correspondant)

Carmaux, 28 décembre.

Si j'avais pu douter que la *Petite République* et le *Journal du Nord* n'étaient pas en état de maintenir dans le monde opportunément clair, mes illusions se seraient dissipées hier.

Malgré de multiples dénouements, je n'ai pu, en effet, obtenir l'indispensable laissez-passer qui aurait pu me permettre de contempler de près l'auguste personnage qui est venu porter la parole sainte à Carmaux et réchauffer le zèle des valots de Reille qui ont osé de tomber jaunes.

On a utilisé du même procédé à l'égard de notre confère Arnal, de la *Dépêche*.

Nous croyions trouver chez M. Deschanel — et le valot qui l'entoure — un adversaire au moins aussi tenace que ce fut le *Monde*.

Sur ce, disons que le leader du centre gauche est entré à armes en castagnes, sonna un tuyau auquel l'ombre et le silence conviennent mieux que le truit et les orvalas enthousiastes.

Deschanel a été, pendant deux heures, tous les lieux communs dirigés contre le socialisme devant un auditoire de trois cents individus choisis parmi la domesticité des mines et de la verrerie Reille.

La population n'était point hostile. C'est été faire trop honneur à tous les rats de la politique qui escortent M. Deschanel ; elle était souverainement indifférente.

Le succès, de l'avis des quelques opportunistes qui n'ont pas encore totalement renié l'idée républicaine, a été plutôt négatif.

Oubliables de vous dire qu'après sa conférence, Deschanel n'est arrivé avec une porte dérobée. Ce qui n'a pas empêché les opportunistes de voter un ordre du jour dans lequel il déclarent l'attitude de M. Deschanel qui s'affirme avec une énergie vraiment courante : les portes de la cité carmadaise, opprimée par le régime socialiste.

On n'est pas plus grotesque.

Nous prions instamment nos correspondants d'envoyer les cartes qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

LE CAS DE M. COUPEZ

Un homme furieux. — Tristes procès de défense. — Les dessins d'une démission.

M. Coupez n'est pas content. L'article que nous avons consacré à son attitude, l'a mis en rage. Il écume. M. Coupez — dont la modestie est loin d'être l'apanage — aurait peut-être voulu que nous pleurons sur sa démission ! Hélas ! ce démissionnaire-là, est un des hommes dont on se passe. A sa présence pas plus qu'à son absence une assemblée, fût-elle simplement municipale, n'a rien à gagner ni à perdre. C'est pourquoi nous avons jugé son acte à sa valeur. Quant aux suppositions que nous avons faites sur les mobiles qui ont pu le déterminer, elles se trouvent pleinement justifiées par la liste que nous adressons M. Coupez — tel que voudrait être injurieuse et menaçante et qui n'est que ridicule. Nous pourrions nous dispenser de la publier dans son intégralité. Nous nous en garderons bien. M. Coupez s'étant chargé de sa démission, il a des insinuations pas de faits ; des accusations, pas de noms.

Jepas-sesures grossières malices qui ont pour but de me représenter comme un habile dictateur, me vantant même (sic) de faire manœuvrer comme un général énergique (resic) le parti collectif Roubaix et dans le Nord. Les camarades de Roubaix savent le cas qu'il faut faire de cette ridicule phraséologie. Depuis les élections municipales, je n'ai pas assisté deux fois aux réunions du Comité Exécutif et du Comité Central, absorbé que je suis par mes obligations professionnelles, il a été de même à Lille et... dans le Nord (1) malheureusement pour moi, et pour moi seul ! Mais je retiens l'épithète d'ardent collectiviste que m'explique M. Coupez ; je l'accepte, je la souligne. Je la livre à mes adversaires politiques comme la raison de la propagande incessante que, depuis vingt mois, je mène dans cette région, pour inviter M. Coupez à déballer tout mon passé politique.

J'ai parlé tout à l'heure d'une interview publiée par le *Progrès* et l'*Avenir*.

Dans cette interview, entr'autres dérangements, M. Coupez déclare que « les questions des octrois, du sanatorium, des tramways sont ses œuvres » (sic).

Nous lui abandonnons les questions des octrois et des tramways dont il ne fut que le rapporteur. Libre à lui d'en tirer gloire. Quant au sanatorium, nous lui donnons un démenti formel. Cette œuvre, l'une des plus belles, avec les cantines scolaires, du Conseil ouvrier, n'est pas siennae ; non seulement il n'a pas eu l'idée mais encore il n'a pas écrit le rapport qu'il a déposé, à ce sujet.

Mais c'est rester bien longtemps sur un simple cas psychologique ! Laissons M. Coupez à son « écharpe d'adjoint rentrée ».

On ne meurt pas de cela. Tout au plus ça fait-il démissionner sous prétexte... d'écurageant !

G. SIAUVE-EVAUSY.

du Roubaïen et vous employez à ce que vous dites des mots obscénables, ainsi que les insinuations calomnieuses. Soyez frugale. Mon écouteur est tellement pressé, que j'ai hâte de terminer. Je veux à tout le moins tenir sur les conclusions des assemblées délibérantes, moi libre et indépendant des œuvres politiques.

Je suis la tête haute du conseil, j'ai la conscience d'avoir rempli mon devoir et d'être aussi pauvre que je suis. J'y suis entré et j'ai la conscience d'avoir l'astuce de tous à ma cavaliere.

Recevez, monsieur le rédacteur en chef, mes salutations.

Ad. COUPEZ

La lettre de M. Adolphe Coupez comprend deux parties : la première me vise personnellement, la seconde est dirigée contre l'administration et le conseil municipal de Roubaix. L'ensemble est diffus, vague, imprécis ; il a des insinuations pas de faits ; des accusations, pas de noms.

Jepas-sesures grossières malices qui ont pour but de me représenter comme un habile dictateur, me vantant même (sic) de faire manœuvrer comme un général énergique (resic) le parti collectif Roubaix et dans le Nord. Les camarades de Roubaix savent le cas qu'il faut faire de cette ridicule phraséologie. Depuis les élections municipales, je n'ai pas assisté deux fois aux réunions du Comité Exécutif et du Comité Central, absorbé que je suis par mes obligations professionnelles, il a été de même à Lille et... dans le Nord (1) malheureusement pour moi, et pour moi seul ! Mais je retiens l'épithète d'ardent collectiviste que m'explique M. Coupez ; je l'accepte, je la souligne. Je la livre à mes adversaires politiques comme la raison de la propagande incessante que, depuis vingt mois, je mène dans cette région, pour inviter M. Coupez à déballer tout mon passé politique.

J'ai parlé tout à l'heure d'une interview publiée par le *Progrès* et l'*Avenir*.

Dans cette interview, entr'autres dérangements, M. Coupez déclare que « les questions des octrois, du sanatorium, des tramways sont ses œuvres » (sic).

Nous lui abandonnons les questions des octrois et des tramways dont il ne fut que le rapporteur. Libre à lui d'en tirer gloire. Quant au sanatorium, nous lui donnons un démenti formel. Cette œuvre, l'une des plus belles, avec les cantines scolaires, du Conseil ouvrier, n'est pas siennae ; non seulement il n'a pas eu l'idée mais encore il n'a pas écrit le rapport qu'il a déposé, à ce sujet.

Mais c'est rester bien longtemps sur un simple cas psychologique ! Laissons M. Coupez à son « écharpe d'adjoint rentrée ».

On ne meurt pas de cela. Tout au plus ça fait-il démissionner sous prétexte... d'écurageant !

G. SIAUVE-EVAUSY.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Spécial)

LA PESTE DANS LES INDES

Bombay, 23 décembre.

La peste augmente ; elle a gagné les faubourgs et fait de nombreuses victimes.

Il y a eu jusqu'à 2,100 cas, dont près de 1500 décès.

DRAME SANGLANT

Paris, 28 décembre.

Hier soir, M. Ampouiller, nourrisseur à Bonneuil-sur-Marne, a été grièvement blessé à coup de bouteille, son propriétaire, M. Lagoutte, sa femme et la bellielle de ce dernier. L'état de Lagoutte est désastreux.

Ah ! on veut se placer sur ce terrain ?

Soit ! J'attends.

Et maintenant à la deuxième partie de la lettre du Conseiller démissionnaire...

M. Coupez se dit radical-socialiste. Pourquoi a-t-il signé l'adhésion à la politique et à la tactique du Parti Ouvrier qui lui fait présenter devant les élections municipales où qu'ils soient élu au parti radical-socialiste — son parti — qui entraîne en lutte contre nous, ou il mène au Parti Ouvrier.

Je me souviens très bien que lorsque je suis un ardent collectiviste... Je sais ce qu'il m'en a coûté matériellement !

Qu'après cela M. Coupez alla fouiller les dossiers de police. Je le mens à défaut de trouver quelque chose dont je puisse avoir à rougir.

Mais c'est faire beaucoup d'honneur à M. Coupez que de répondre à des insinuations dont il n'est pas l'auteur responsable.

Que ceux qui lui ont tenu la main, osent donc se montrer et je discuterai avec eux, — qu'ils appartiennent au Comité des « deux cents » avec lequel flirait M. Coupez avant les dernières élections municipales où qu'ils soient élus.

Ah ! on veut se placer sur ce terrain ?

Soit ! J'attends.

Et maintenant à la deuxième partie de la lettre du Conseiller démissionnaire...

M. Coupez se dit radical-socialiste. Pourquoi a-t-il signé l'adhésion à la politique et à la tactique du Parti Ouvrier qui lui fait présenter devant les élections municipales où qu'ils soient élu au parti radical-socialiste — son parti — qui entraîne en lutte contre nous, ou il mène au Parti Ouvrier.

Je me souviens très bien que lorsque je suis un ardent collectiviste... Je sais ce qu'il m'en a coûté matériellement !

Qu'après cela M. Coupez alla fouiller les dossiers de police. Je le mens à défaut de trouver quelque chose dont je puisse avoir à rougir.

On suppose que le vol a été le mobile du crime. Les détails manquent.

DOUBLE ASSASSINAT

Viry-le-François, 28 décembre.

Mme veuve Boyer-Hara, rentière et sa femme ont été trouvées assassinées ce matin dans leur domicile rue Parvis.

On suppose que le vol a été le mobile du crime.

Les détails manquent.

ENCORE UN DE CASE

Paris, 28 décembre.

M. Jonart, député, sera destitué à succéder à M. Cambon en Algérie, en dernier devant être nommé à l'ordre d'officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

Nous pourrions répondre à *L'Echo* qu'en agissant comme il l'a fait, il a agi comme notre conférencier le dit, ces messieurs, gros capitalistes tous, ont voulu d'abord sauver leurs intérêts ; et si nous voulions entreprendre ici une discussion de doctrine ou de principes, nous mettrions sous les yeux de *L'Echo* les discours de M. Ross et Dassenaev, depuis d'un département voisin, amis de *L'Echo*, qui n'ont pas l'air de tout de penser que l'agriculture et le travail ne sont pas plus propres à *L'Echo* que *L'Écho* ne l'est à l'agriculture et au travail.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse libérale-chauvine, la politique de protection... ils ont contribué par leurs études et leurs démarches, à l'établissement des tarifs qui sont assuré (sic) l'agriculture française.

— Cas Massieurs, dit notre conférencier, — et bientôt d'autres non seulement dans notre ville et dans le Nord — mais encore dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, etc., ont senti l'abolition nécessaire d'avoir à Paris un organisme pour défendre, en face de la presse lib